

A Paris,
Le jeudi 12 janvier 2017,

COMMUNIQUE DE PRESSE

Etat des lieux de la reprise des Trains d'Equilibre du Territoire par les Régions

Ce jeudi 12 janvier 2017, s'est déroulée au Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, une rencontre entre **Philippe Richert**, Président de Régions de France, **Alain Vidalies**, Secrétaire d'Etat en charge des Transports, de la Mer et de la Pêche, **Philippe Duron**, député du Calvados, président de la commission sur l'avenir des TET à l'Assemblée Nationale, **François Philizot**, Préfet chargé d'une mission de concertation sur les TET, **Florence Parly**, Directrice Générale de SNCF Voyageurs, et **Bruno Gazeau**, Président de la FNAUT, afin de faire état des avancées sur le dossier des TET.

L'occasion de faire un point d'étape sur les nouvelles conventions avec SNCF Mobilités, le transfert de certaines lignes aux Régions et les avancées depuis la signature de la plateforme Etat-Régions.

I. Le succès des négociations pour la reprise des TET par les Régions

Les discussions menées au second semestre 2016 ont permis d'aboutir à des accords bilatéraux pour **la reprise de 18 lignes de TET**, dont l'Etat souhaitait se désengager, par les Régions Centre-Val de Loire, Grand Est, Hauts-de-France, Normandie, Nouvelle Aquitaine et Occitanie .

Les engagements Etat-Régions pris par le Premier Ministre et le Président de Régions de France, le 27 juin dernier, prévoyaient en effet des négociations pour la reprise d'une partie des lignes TET par les Régions volontaires afin de mieux articuler les offres TER et TET.

Régions de France se félicite que cet engagement ait été tenu et que des conventions de reprise aient été mises en place avec l'Etat très rapidement.

II. Un effort majeur des Régions pour assurer la pérennité de 18 lignes TET

Les Régions concernées seront progressivement amenées à être autorités organisatrices de 18 lignes de TET. **La reprise effective s'échelonne entre 2017 et 2020 selon les accords bilatéraux.**



Elles s'engagent sur un effort propre sans précédent pour financer le déficit d'exploitation de ces lignes à hauteur de 115 millions d'euros annuels.

Les Régions saluent en contrepartie l'effort financier de l'Etat pour le financement du renouvellement complet du matériel roulant affecté à ces lignes. Près de deux milliards d'euros sont ainsi engagés par l'Etat pour l'achat de plus d'une centaine de rames nouvelles, basées sur les plateformes régionales Régiolis et Regio2N.

III. Perspective d'une meilleure coordination des offres TET-TER et de la qualité de service

En recentrant la gouvernance de ces lignes auprès des autorités organisatrices régionales, l'Etat et les Régions font le pari d'une amélioration durable de la performance des trains grâce à un pilotage de proximité assuré par les Régions.

Aujourd'hui, les Régions attendent de SNCF Mobilités, qui assure actuellement l'exploitation des TET et des TER, des gains d'efficacité du fait de mutualisations entre les offres TER et TET.

Elles considèrent aussi comme essentielle l'amélioration de la lisibilité des offres pour les voyageurs, y compris en termes de tarification.

Les Régions seront aussi particulièrement attentives à la qualité de service qui devra être améliorée.

Contact presse :
Régions de France
Natacha HAMANN
06.51.29.92.19